

LABORATOIRE INNOVATION COMMUNICATION et MARCHÉ

Le Laboratoire Innovation Communication et Marché (LICeM), dont la direction est assurée par Malo Depincé et la direction adjointe par Agnès Robin, a été créé en janvier 2022 par des juristes enseignants-chercheurs de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Montpellier, parmi les plus dynamiques pour des approches pluridisciplinaires de leurs thématiques de recherches.

L'équipe rassemble une dizaine d'enseignants-chercheurs et chercheurs fortement impliqués sur la thématique de l'innovation et tout particulièrement en droit économique. Les spécialités regroupées au sein de cette équipe de juristes (droit de la concurrence et de la consommation, droit des contrats et de la distribution, droit du numérique et droit de la propriété intellectuelle, droit de la santé) permettent de garantir une forte compétence dans les domaines de droit économique et du marché. L'unité concentre ses recherches autour de deux axes liés à l'innovation dans son rapport au droit en s'appuyant également sur la formation et la formation à la recherche grâce à ses diplômés anciens et reconnus.

Le premier axe vise à identifier à comprendre, compte tenu des nouvelles offres et comportements sur le marché, quelles sont les innovations juridiques créées. L'équipe entend à la fois interroger ces évolutions autour de trois questions : « nouvelles offres, nouveaux comportements et nouvelles régulations » et se demander laquelle prime et conditionne les deux autres.

Le second axe entend, quant à lui, analyser l'encadrement juridique des objets innovants issus de l'économie fondée sur les données et, de façon générale, les objets issus de la révolution numérique sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle mais également du droit de l'information et de la communication, droit du numérique.

Concrètement, outre les nombreuses publications (articles et commentaires de l'équipe), ce sont plusieurs ouvrages qui ont été édités ou réédités, plusieurs colloques sont organisés chaque année. L'équipe a noué plusieurs partenariats scientifiques, notamment avec l'Université de Sherbrooke et est membre de plusieurs réseaux de recherche : Centre Internet et Société (CIS) et Normes, sciences et techniques (NoST).

Colloque éligible à la formation des avocats

Entrée libre et gratuite

Inscription obligatoire auprès de Mme Myriam Ziat

Mail : myriam.ziat@umontpellier.fr

LICeM

Faculté de Droit et de Science politique

Bat. 2, 14 rue Cardinal de Cabrières

34060 Montpellier

Site Master : <https://creations-immaterielles.edu.umontpellier.fr/>

Site LICeM : <https://licem.umontpellier.fr>



LABORATOIRE INNOVATION COMMUNICATION et MARCHÉ

COLLOQUE

ACTUALISATION DU DROIT DE L'INTERNET

17 mars 2023

Faculté de Droit et de Science politique
Bat.1 amphi Paul Valéry (C)

Accessible en visio-conférence

Laboratoire Innovation Communication et Marché
(LICeM, UR-UM 213)

en partenariat avec

l'Association Française des Juristes d'Entreprise
(AFJE)

avec le concours des étudiants du
Master *Droit de la Propriété Intellectuelle et du numérique*

ACTUALISATION DU DROIT DE L'INTERNET

8h30 - Accueil des participants

9h00 – Ouverture du colloque

Guylain Clamour, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique

12h30 - cocktail déjeunatoire

14h00 - Reprise des travaux

Matinée sous la présidence de

| **Agnès Robin** |

Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier

Directrice adjointe du LICeM

9h15 – 10h15

■ **Internet et responsabilité des prestataires techniques**

Arnaud Diméglio, Avocat, Cabinet Diméglio, Montpellier

■ **Internet et protection des données personnelles**

Agnès Robin, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier

Directrice adjointe du LICeM

10h15 – 10h30 Pause

■ **Internet et droit de la propriété intellectuelle**

Sandrine Roose-Grenier, Maître de conférences à l'Université de Montpellier

■ **Internet et droit de la consommation**

Malo Depincé, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier, Directeur du LICeM

■ **Internet et droit du travail**

Axel Saint-Martin, Avocat, Cabinet ASM Montpellier

Table ronde animée par

| **Anne-Emmanuelle Rousseau** |

Directrice Juridique et Responsabilité Sociétale groupe BRL

Déléguée régionale de l'AFJE

La régulation des contenus après l'adoption du Règlement sur les services numériques

■ *Emmanuel Netter, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse*

■ *Benjamin Amaudric du Chaffaut, Directeur juridique adjoint, Google France*

■ *Marc Mossé, Avocat, Cabinet August Debouzy*

17h00 | Fin des travaux

